Image not found or type unknown

Codes d’acces banque

Par **Tiffff**, le **28/05/2024** à **06:52**

Bonjour, ma société ayant été à découvert pendant plusieurs mois j'ai regularisé la situation depuis 3 mois et la banque refuse de me donner mes codes d'accès en on il le droit?

Par **Visiteur**, le **28/05/2024** à **07:16**

Bonjour

Ils ont dû vous expliquer la raison ?

La banque est en droit de limiter les risques. S'ils justifient en se référérant aux incidents répétés, essayez de négocier avec eux sur un mode de fonctionnement.

Vous pourriez vous référer à l'article L312-1-1 du Code monétaire et financier.

Par **Tiffff**, le **28/05/2024** à **07:55**

Soit disant c’est parce que le compte était à découvert mais je ne vois pas comment il ne peut pas l’être si je n’ai pas d’accès pour savoir les prélèvements et compagnie mais merci de votre reponse

Par **Marck.ESP**, le **28/05/2024** à **17:20**

Bienvenue sur Legavox,

Vous devriez tenter d'obtenir un RDV auprès de la Diréction Régionale de la banque.

Si vous y tenez, vous pouvez aussi adresser un courrier au service central des réclamations et pourquoi pas saisir le médiateur.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés